

COURRIER D'ONTARIO.

Il s'est passé bien des choses en parlement depuis que mon dernier aux excellents lecteurs de *L'Opinion Publique* a eu les honneurs de l'impression.

J'ai remarqué que les parlements sont comme les femmes; quand ils se mettent à sortir et à aller dans le monde, c'est une fureur, une rage; on ne les trouve jamais un soir chez eux.

Mais aussi qu'ils se mettent à garder la maison, et à vaquer aux soins du ménage, ils abattent plus de besogne en huit jours que le commun des mortels en un mois.

Si j'avais à me venger cruellement des patrons de *L'Opinion Publique*, ma tâche d'aujourd'hui serait aisée à remplir. Je n'aurais qu'à faire défiler bêtement sous leurs yeux tous les projets, motions, interpellations, bills, etc., éclos dans la serre-chaude du parlement depuis trois semaines. A la troisième page de ce courrier, nous nous désarticulerions la mâchoire à bailler magistralement tous ensemble; à la cinquième, nous serions assoupis à qui mieux mieux; et, à la fin de la sixième, nous ronflerions les uns les autres du sommeil des maris incommodes.

Aussi, comme ce n'est pas pour bailler que je vous écris, et comme les patrons de *L'Opinion Publique* ne m'ont pas précisément confié le soin de votre assoupissement, je me permettrai, lecteurs, de glaner dans le tas des matières parlementaires récentes les quelques grains que la chronique peut se mettre sous la dent.

Depuis le jour trois fois béni, où les hommes d'Etat ont découvert que la chétive planète que nous habitons faite de mieux, offre un terrain propice à la culture des confédérations, il est une question bon enfant qui ne manque jamais son tour d'ordre du jour, à chaque session qui éclate au milieu de nous; — c'est le double mandat.

A voir avec quel bel entrain on se dispute cet appât parlementaire, soit au banquet du gouvernement fédéral, soit aux différentes demeures des législatures locales, on sent de suite qu'il y a là une nourriture facile et abondante, dont peuvent user sans danger les estomacs les plus dyspeptiques et les plus rebelles. Aussi faut-il voir tout l'empressement que l'on met à offrir son assiette, les jours de ce grand gala. Chacun veut en avoir sa tranche, et sa bonne tranche. Et il se trouve que chacun la mange avec appétit. Il y en a même qui se font servir deux fois. Si l'on n'y avait l'œil, quelques-uns en glisseraient dans leurs poches pour grignoter en famille pendant la vacance.

Et, malgré cette glotonnerie, jamais d'indigestion à soigner, le lendemain. Cela passe comme un filet de bon saignant, comme une aile de poulet, comme un œuf à la coque.

On pourrait définir le double mandat la rôtie parlementaire, vu que les faibles et les convalescents peuvent s'en régaler sans crainte de fatiguer leur frêle constitution.

Ce que je trouve de vraiment singulier dans toute discussion sur ce sujet précieux, qui se prête complaisamment à des expériences tant de fois renouvelées, c'est que plusieurs des députés qui ont eu la chance d'une double élection au parlement fédéral, d'une part, et à une législature locale, d'autre part, sont les plus violents à tonner contre le double mandat. Il faut que ces gens-là soient bien convaincus que leur intervention répétée dans la législation annuelle du pays, peut nous jeter dans d'affreux draps, pour revenir à la charge si souvent et si énergiquement.

A la place de ces malheureux, ainsi empétrés dans leurs liens législatifs, je sais bien ce que je ferais; je flanquerais à la tête de mon comté ma démission de l'un des deux mandats qui me surchargent, et je vivrais ensuite cent ans dans la paix et le contentement. Et si mon comté faisait des façons, je lui dirais tout net: tu n'es pas content, eh bien! attends un peu, mon gaillard, je vais te flanquer l'autre.....

Mais ces messieurs jurent et tempêtent contre les doubles chaînes, et ils manquent du courage nécessaire pour rompre l'une ou l'autre. Ils me font l'effet d'amoureux qui courtiraient la brune et la blonde, qui croiraient que cela est immoral, et qui n'auraient pas assez d'énergie pour opter une bonne fois pour l'une ou pour l'autre, prétextant qu'ils attendent, pour faire un choix, que les très-hauts personnages qui légifèrent pour le code de la galanterie mondaine, aient édicté des peines sévères contre les amoureux qui trop embrassent.

Ces pauvres diables, affligés du double mandat, et qui déplorent à chaque session l'infortune de leur sort, sont donc mal venus à se plaindre, puisqu'ils ont le remède sous la main et qu'ils refusent obstinément de s'en servir.

Si, encore, ce remède était repoussant, s'il fallait, pour se décider à se l'administrer, prendre son courage à deux mains, comme pour l'huile de castor, je comprendrais leur répugnance et leur hésitation. Mais rien de plus facile que de tenir à ses électeurs le petit discours suivant: —

— Messieurs et bien charmants concitoyens, —

« Grâce à quelques centaines de louis généreusement dépensés par moi aux élections dernières, vous m'avez cru tellement grand, tellement supérieur, tellement digne de passer mes jours et mes nuits au service du pays, que vous n'avez pas hésité un seul instant à me confier, à une majorité de quinze voix, les deux mandats que vous aviez alors en portefeuille. Je vous donne ma parole d'honneur que ces quinze voix de majorité ont été « l'un des plus beaux jours de ma vie. » Mais je ne vous cacherai pas qu'aujourd'hui l'un de ces deux mandats m'embête, me rend malheureux, m'ôte le sommeil et l'appétit. Continuez de me croire un homme énorme comme le colosse de Rhodes, si cela vous fait plaisir, mais laissez-moi être sublime avec un seul mandat, et veuillez reporter sur un autre une part de votre légitime admiration. Si vous avez éducation des bonnes tartines de melasse dont je vous ai régalarés, les jours de votation, ne me refusez point la faveur que j'implore..... »

Ce petit discours, facile à apprendre par cœur, et que je n'ai pas la moindre objection à louer à la semaine aux intéressés, ne manquerait pas de produire un très bon effet sur d'honnêtes et indépendants électeurs. Quant aux malhonnêtes et dépendants, il y en a si peu, si peu, que ce n'est pas la peine de s'en occuper.

Il est sûr que la petite allusion aux douceurs monétaires et nutritives, adroitement empaillée dans cette oraison de circonstance, contribuerait fortement à faire pencher les électeurs vers une nouvelle candidature.

Voyons, il ne faut pas être doué comme un titan pour oser présenter cette humble supplique aux citoyens mâles de son comté. Un peu de fermeté suffit; et la fermeté, je suppose, est la vertu par excellence de tout représentant du peuple, car, tous, ils tiennent fermement à être ré-élus, ce dont je ne les blâme point, au contraire.

Ce que c'est que l'illusion, et qu'on a bien raison de dire que le cœur en est pétri; tant qu'il lui reste un souffle.

J'étais plein d'inclination, d'honnête inclination pour le système de la Confédération, parce que j'imaginai que son application ferait des heureux parmi nous. Oui, j'avais la naïveté de croire en mon for intérieur que les députés doublement élus seraient doublement heureux. Eh bien! j'étais dans l'erreur.

Pas plus que l'argent, le double mandat ne fait le bonheur. Au contraire, il est insupportable pour un grand nombre, ce qui doit le placer dans l'échelle de nos mépris, à un ou deux degrés au-dessous de l'argent. Car, si l'argent ne fait pas le bonheur, au moins finit-on par s'habituer à sa société. Même pour les députés portant double chaîne, il a le don de ne pas être absolument désagréable, et la preuve c'est qu'ils ne se font jamais prier pour empocher les deniers qu'ils s'offrent eux-mêmes pour défrayer leurs dépenses de voyage, et rémunérer leurs labeurs.

Ce que je ne comprends pas bien, c'est que le double mandat soit une chose assommante, un boulet à traîner, tandis qu'un seul mandat est si agréable et si parfumé de sa nature, qu'on fait des folies pour se le procurer. Il y a là un mystère pour ma faible intelligence.

S'il fallait donner des robes de soie aux mandats comme on en donne aux femmes, je saisiserais parfaitement la pensée d'un orateur qui soutiendrait à son corps défendant qu'on en a assez d'un. Mais si les mandats coûtent parfois cher à obtenir, on sait qu'ils ont cela de bon qu'ils ne coûtent plus rien une fois qu'on en a pris possession. Ils rapportent même salaire, au lieu de coûter les yeux de la tête en rubans, dentelles, chignons et colifichets.

Mais, enfin, il paraît qu'il y a autre chose..... On ne peut tout savoir.....

M. Dorion assurait l'autre jour en chambre, qu'il y a au moins cinq cent mille Canadiens aux Etats-Unis.

Cinq cent mille, c'est bien peu, et j'ai bien peur que le député d'Hochelega n'ait pas étudié le sujet à fond.

J'ai beaucoup réfléchi sur cette question, et après avoir passé bien des nuits,

Les deux mains au menton, au haut de ma mansarde, j'en suis venu à la conclusion qu'il n'y a pas un seul yankee aux Etats-Unis.

Après avoir fouillé une masse de documents à décourager un chercheur moins intrépide que moi, je me suis convaincu que tous les Américains sont nés à Montréal, dans le faubourg Québec et le Griffintown.

Eh bien oui, c'est comme cela, le yankee est un préjugé, un leurre, si vous l'aimez mieux; une illusion, si vous n'êtes pas satisfait.

— Mais, Washington, me direz-vous.

Bien, quoi, Washington? C'était tout bonnement un ancêtre de M. Chevalier. C'est pour faire une niche aux Anglais qu'il avait arboré ce nom historique qui finit en *tonne*.

Comme on le voit, M. Dorion n'est pas du tout de ma force sur le chapitre des statistiques.

C. T.

DU CHOIX D'UN MÉTIER.

Vous m'écrivez que le jeune garçon dont vous êtes le parrain et le subrogé-tuteur vient de finir sa quatorzième année; qu'il est l'élève le plus distingué de son école primaire et sait tout ce qu'on y enseigne; que le moment est venu pour lui d'entrer dans la vie professionnelle; qu'il s'agit enfin de le guider dans le choix d'une profession conforme à ses aptitudes, — et vous me faites l'honneur de me demander conseil, supposant que, pour avoir vu et questionné deux ou trois fois votre filleul, j'ai pu deviner l'ordre de travaux auquel il est propre.

Je dois vous répondre tout d'abord, cher monsieur, que vous présumez beaucoup trop de ma pénétration. J'ai, il est vrai, une assez grande expérience de la vie d'atelier; j'ai longuement médité sur les conditions de l'apprentissage, sur l'enseignement professionnel et sur les moyens de provoquer la révélation des aptitudes des jeunes gens; j'ai même la vanité de croire que peu de personnes expérimentées voient plus clair que moi en ces graves questions; — et cependant si j'avais un fils à guider dans le choix du métier le plus conforme à sa vocation, je serais très-probablement aussi embarrassé que vous l'êtes, sinon plus; car ce que j'ai tiré de plus net de mes observations, c'est premièrement, qu'il est presque toujours extrêmement difficile de deviner la vocation des jeunes gens, et, secondement, que la déroute ou le refoulement d'une vocation produit inévitablement des effets déplorables.

Vous comprendrez donc, cher monsieur, non seulement que je m'interdis d'indiquer une profession pour votre filleul, mais encore que je n'essaie qu'avec hésitation de vous faire partager mon sentiment quant à l'importance extrême pour chaque jeune sujet de trouver ce que nous appelons à l'atelier son joint, c'est-à-dire l'ordre de travaux auquel il est propre. J'en pourrais dire long sur les altérations physiques et morales qui résultent fatalement de la violence faite aux aptitudes naturelles: mais une lettre ne comporte pas ces développements, et je me borne à appeler votre attention sur ce point, que ce n'est jamais impunément que, dans les pratiques de la vie, nous méconnaissions et refoulons les puissances particulières dont Dieu nous a doués en vue de l'infinie variété des travaux qui constituent la tâche de l'humanité.

J'aurais aussi beaucoup à dire sur les énormes bévues journalièrement commises par une foule de personnes paraissant avoir toute l'autorité désirable pour juger sans appel de la valeur spéciale des jeunes gens, et leur ouvrir ou leur fermer la porte de certaines carrières.

Que de faits je pourrais produire qui tourneraient à la confusion de ceux qui osent se faire juges à première vue des aptitudes d'un sujet!

« Soit! me direz-vous. La preuve que je suis en garde contre moi-même est dans la démarche que je fais auprès de vous. D'ailleurs il arrive fort souvent que les jeunes gens manifestent si clairement leurs dispositions, que la tâche devient assez facile à qui doit les guider. Ne devons-nous pas tenir compte des dispositions de mon filleul? Vous les connaissez, et il s'en peut être une lumière pour nous. »

Sans doute, il est de rares sujets qui révèlent si évidemment leur vocation, qu'il n'y a pas à hésiter; permettez-moi de vous avouer que votre filleul ne me paraît pas devoir être rangé parmi les exceptions. Les dessins de lui que vous m'avez envoyés, ne me révèlent point ce que vous aimeriez à y découvrir, une vocation d'artiste. Je ne veux pas dire que la vocation n'existe pas, mais seulement qu'elle ne s'affirme pas dans les copies des dessins de votre protégé.

A ce propos, oserai-je, cher Monsieur, vous mettre encore en garde contre un préjugé fort répandu, d'après lequel on considère comme aptitude d'artiste celle qui consiste à reproduire avec exactitude un dessin? On se laisse trop généralement aller à cette idée que l'art consiste à imiter; la vérité est qu'il consiste surtout à créer. On peut donc copier exactement un dessin et n'avoir point du tout la faculté essentielle de l'artiste. On peut faire plus, reproduire sur le papier des objets en relief, construire même une figure en terre, en cire, la tailler en bois ou pierre, sans être doué de la précieuse faculté de l'artiste, lors même qu'on n'eût point à reprocher à cette figure de sérieux vices de construction. Je pourrais citer tel médecin qui a construit, en cire et de grandeur naturelle, une figure humaine qui est un chef-d'œuvre d'anatomie, mais qui n'est nullement une œuvre d'art. Non, la faculté d'imitation ne sera jamais le signe révélateur de l'artiste.

Au moins, pensez-vous peut-être, l'exact reproducteur des œuvres créées peut être graveur. Si nous destinions notre jeune garçon à cette branche de l'art. Prenez garde! celui qui ne peut être qu'un exact reproducteur n'est qu'un très pauvre graveur. La gravure, cher monsieur, n'est pas une copie pure et simple. Il y a beaucoup de création qu'on ne le suppose dans une œuvre gravée, autrement la gravure ne serait pas « une branche de l'art. »

Je vous répète que je ne denie pas à votre filleul la vocation d'artiste; je dis seulement que les dessins de lui que j'ai sous les yeux ne me la révèlent pas; quoiqu'ils soient selon l'expression d'atelier, « proprement faits. » Là où l'artiste se relève, c'est dans les premières ébauches de la fantaisie, dans les essais de composition, c'est-à-dire de création. Or j'ai rien vu de votre filleul qui me permette de me former à cet égard une opinion sérieuse.

Savez-vous, cher monsieur, ce qu'il vous faudrait à vous et à tous ceux qui, pères ou protecteurs, ont à cœur de trouver le joint pour leurs enfants ou protégés et d'en faire de féconds travailleurs? Il vous faudrait à tous des « écoles d'essais, » ou les adolescents pussent essayer de différents métiers avant de faire un choix définitif. Mais l'idée des écoles professionnelles ne fait que de naître, et ce n'est malheureusement pas de sitôt que la société pourra jouir de cette institution si nécessaire; car indépendamment des moyens matériels de l'enseignement professionnel, il faut l'intelligence de cet enseignement. Or il ne paraît pas qu'elle abonde. La plupart des personnes qui s'occupent d'éducation professionnelle paraissent presque toutes portées à croire que le mieux qu'on puisse faire est d'inculquer aux jeunes gens le plus possible de connaissances techniques. Ce n'est pas là vraiment qu'est l'essentiel. Les connaissances techniques sont nécessaires, sans doute; mais la condition la plus importante est que l'élève puisse voir comment s'exercent les différentes industries et s'essayer lui-même à exercer tour à tour celles qui l'attirent. C'est à cette condition que la vocation peut se révéler; c'est assurément le moyen le plus rationnel de provoquer la manifestation des aptitudes spéciales des jeunes gens.

Sans doute, il y aurait quelques abus de liberté, et les directeurs et professeurs auraient à faire preuve d'une bien grande et bien patiente sollicitude; moins grande pourtant, beaucoup moins que celle dont l'entomologiste, par exemple, fait preuve à l'égard de l'insecte qu'il veut étudier et d'écrire. Est-ce trop exiger de demander que l'éducateur de l'enfance ait un peu de cette vertu persévérante d'observateur du naturaliste et n'intimide et n'efface pas, sans prétexte de discipline, les manifestations, même un peu désordonnées, des aptitudes qui poussent dans la jeune humanité? Eh bien, oui, je le sais, j'en suis sûr, je ne serai pas approuvé par la plupart qui travaillent à « l'élève de l'homme. » A la discipline, c'est-à-dire à l'accessoire, sera encore longtemps sacrifiée la libre expansion des aptitudes qui est cependant le principal.

En attendant, cher monsieur, soyons prudents, et pour revenir à ce qui nous intéresse, veuillez m'attendre de moi que quelques indications très générales: je ne doute pas que votre intelligente sollicitude n'en fasse sagement l'application. Si votre jeune garçon est « remuant, » si le mouvement est pour lui un besoin évident, vous éviterez les métiers faits pour les natures casanières.

Ce n'est pas une bonne méthode, sans doute, de demander aux adolescents ce qu'ils aimeraient à faire, leur vocation étant encore un mystère pour eux-mêmes; mais c'est une bonne méthode de leur parler art, industrie, commerce, afin de saisir sur leur physiologie ce qui les intéresse le plus vivement: c'est alors l'instinct qui parle à l'observateur pénétrant.

Quand au travail industriel, il se peut diviser en deux grandes branches, exigeant des aptitudes différentes, indépendamment de toute condition d'assiduité ou de mouvement. Dans l'une de ces deux branches la précision domine: dans l'autre, la fantaisie. Tel qui est propre à la première serait déplacé dans la seconde et réciproquement. C'est à vous, cher monsieur, de vous assurer si votre filleul dans tout ce qu'il fait de son propre mouvement accuse plutôt la disposition aux œuvres de précision qu'à celle où le goût, la fantaisie, jouent le principal rôle. Au contraire, s'il vous paraît appartenir à la classe des fantaisistes et si d'autre part son état de fortune ne permet pas les études un peu dispendieuses de l'art pur, faites-en un ouvrier d'art. L'art industriel, compte de nombreuses spécialités, elle se révèle un jour ou l'autre. Dans le monde des artistes, il est beaucoup d'hommes de talent qui ont commencé par être ouvriers d'art.

Ces renseignements, cher monsieur, vous laissent beaucoup à deviner. Mais c'est un devoir rigoureux, pour quiconque a charge d'âme de ne négliger pour elle aucune des recherches délicates que je viens d'indiquer, et vous les ferez certainement au grand profit du jeune homme.

Agrez etc.,

SCÈNE AU SÉNAT DES ÉTATS-UNIS

Premier Sénateur noir: — Vous êtes un menteur.
Un autre de même couleur: — Vous êtes un voleur.
Troisième Sénateur couleur de suite: — Retenez votre langue ou vous serez au pénitencier avant quatre-vingt-dix jours.
Quatrième Sénateur au noir épiderme: — Si vous ne vous modérez pas, nous allons vous envoyer chez le D....
M. Leslie, blanc: — Monsieur le président, je ne tiens aucun compte de ces légères interruptions.